

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

LE SIÈGE DU GOUVERNEMENT.

Quand nous écrivions sur cette question importante pour nous à tous les points de vue, nous avons dit et répété plus d'une fois que nous avions peu de confiance dans les promesses que nous faisait le gouvernement. Nous n'avons pas craint de dire dans le temps que Québec n'aurait jamais l'honneur de posséder le siège du gouvernement, pas même pour quatre ans. Aujourd'hui que l'effervescence politique est passée, aujourd'hui que le calme plat s'est fait dans la chambre, et que le ministère ne voit plus de danger à courir, la certitude que l'on entretenait à ce sujet s'est changée en un doute sérieux, et l'on commence à craindre que Québec ne boive jusqu'à la lie la coupe du sacrifice. Nous désirons sincèrement que ces craintes ne soient pas fondées, mais ce que nous voyons se passer autour de nous est bien peu propre à nous rassurer. Une correspondance de Toronto, écrite à l'*Ottawa Citizen*, est venue jeter l'alarme à Québec. Le correspondant en question prétend qu'il est très douteux que le gouvernement descende à Québec comme on le croit généralement, en attendant que les bâtisses publiques soient complétées à Outaouais. Aujourd'hui on veut prêcher l'économie, et pour faire de l'économie pratique, le gouvernement doit dit-on rester à Toronto pour de là être transporté directement à Outaouais quand il en sera temps. Telle est l'opinion des plus ardents champions d'Outaouais et même de deux membres du cabinet.

S'il en était ainsi nous aurions donc été bon prophète, malheureusement, et Québec verrait donc sa dernière espérance lui échapper. Que diront donc maintenant, pour leur justification, nos députés qui ont voté pour la permanence à Outaouais parce que le ministère promettait à Québec le siège du gou-

vernement pour quatre ans. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le gouvernement violait ses promesses, oseraient-ils venir protester de leur bonne foi. Le peuple, au jour de la rétribution, leur reprochera d'avoir cru aux promesses trompeuses d'un gouvernement qui avait donné tant de preuves de mauvaise foi.

Non, nous ne pouvons croire, que le ministère nous méprise assez pour refuser de remplir une promesse formulée d'une manière si solennelle. Et tant que nous n'aurons pas de renseignements plus précis, nous ne cesserons d'espérer que Québec sera encore la capitale du Canada pendant quatre années.

LE RAPPEL DE L'UNION.

Les Haut-Canadiens, ruinés, écrasés sous le poids de leurs dettes, effrayés par le hideux fantôme de la banqueroute, voyaient avec jalousie les richesses et la prospérité du Bas-Canada. Plutôt animés par le démon de l'envie que par le désir d'échapper à la honte d'une banqueroute, ces vampires engagèrent la métropole à unir les deux provinces. Cet acte tyrannique accompli, ils payèrent d'abord leurs dettes de notre propre argent, et après avoir dissipé nos trésors, ils nous plongèrent dans l'état terrible où sont actuellement nos finances. Notre trésor vidé, nos finances en mauvais ordre, ils nous prodiguent l'insulte, et nous menacent du rappel d'une Union qu'ils nous ont forcé d'accepter. Fasse le ciel que cette dissolution arrive bientôt. Cependant, nous osons espérer que nos députés n'accepteront pas cette dissolution sans de bonnes conditions.

Une fois séparés de ces fanatiques, nous pourrions peut-être ramener l'état de nos finances et vivre en paix, délivrés de ces enragés, qui n'ayant pu nous anéantir, se consolent par les

injures sans cesse renaissantes qu'ils nous prodiguent.

Ils nous menacent d'une dissolution, mais il y a longtemps que nous vous l'eussions accordée même au prix de bien grands sacrifices, si nous n'avions dans le Haut-Canada des frères que nous craignons d'abandonner entre les griffes de ces tigres, qui se réjouiront des douleurs qu'ils leurs feront souffrir.

Il faut que les Haut-Canadiens soient peu, sensés ou aient une mémoire bien ingrate pour croire qu'ils vont nous charger par cette menace. Nous ne désirons que cela; *la race supérieure* est pour nous trop peu civilisée pour que nous recherchions sa société. Nous avons bonne mémoire, nous nous rappelons fort bien que *cette race supérieure* s'est entachée de certaines actions dont rougirait *la race supérieure*.

Nous savons fort bien que ceux qui proposent le bill dégoûtant du divorce, appartiennent à la *Grande Nation*. Oui, oui, c'est avec bonheur que nous accepterons une dissolution qui nous éloignera de vous.

Profitant des leçons que nous a donné l'union, espérons que les Canadiens Français, n'iront point grossir le nombre de nos ennemis en acceptant l'union de toutes les autres provinces. Espérons qu'au lieu de demander une confédération, ils essaieront auparavant de se débarrasser de Brown, le grand Onontio du Canada, et de ses satellites. C'est alors que nous nous réjurons, et que les adieux seront bientôt faits.

CHEMIN DE FER DU NORD.

On lit dans le *Journal de Québec* du 8 courant, les nouvelles suivantes qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

« Il paraît qu'on a reçu d'Angleterre d'assez bonnes nouvelles touchant la voie ferrée de la rive nord, l'offre d

construire le chemin aux termes suivants:

“ La Cité prendrait part à l'entreprise à titre d'actionnaire, pour les £300,000 qu'elle a empruntés au fonds municipal et aurait droit à un acre des terres du Saint-Maurice pour chaque louis du montant dont elle s'est portée caution.

“ La somme de £500,000 provenant des actions souscrites en Angleterre, devant être considérée comme fonds privilégié, prendrait rang de premier hypothèque, avec les intérêts de 6 0/0 à être payés avant tout dividende. Ces intérêts devant être payés par les entrepreneurs ou la compagnie pendant l'exécution des travaux.

“ On nous assure qu'il s'agit aussi de nouveaux contracteurs, et que la mission prochaine de M. Langevin en Angleterre serait nulle, si l'ancien contrat devait être maintenu.”

Outre que ces conditions nous paraissent très-avantageuses, elles nous exempteront, si la Corporation de Québec, et la compagnie du chemin de fer y consentent, de déboursier les sommes nécessaires au voyage de M. Langevin.

Nous n'avons pas d'autres moyens de tirer Québec de l'état languissant où elle est plongée que de faire ce chemin tant désiré et si nécessaire.

C'est là notre unique ressource, si les Québécois ne se réveillent de leur léthargie ordinaire, nous craignons fort que la vieille prophétie ne s'accomplissent que trop tôt pour la honte des citoyens de cette cité: *Bientôt l'herbe pousse dans les rues de Québec.*

Quant à nous, nous espérons que les conditions proposées au conseil de ville, seront reçues avec bonheur, et que M. le Maire sacrifiera avec plaisir son voyage aux dépens de la cité, pour le bonheur de ses mandataires.

Assez souvent, ou plutôt trop souvent, les citoyens de Québec ont laissé échapper l'occasion de rendre à la Capitale, son commerce, sa vie, il nous ferait peine de les voir encore cette fois demeurer dans leur apathie devenue proverbiale.

Longtemps les citoyens de Québec

ont délibéré avant de se décider à construire un chemin de fer sur la rive Nord du fleuve, et voilà qu'après ces longues délibérations leurs moyens sont passés entre les mains de la compagnie du chemin de fer *des Pilles*, qui au lieu de délibérer exécute en ce moment ce que les Québécois devraient avoir fait.

Nous craignons beaucoup que les ennemis du chemin de fer joints aux intérêts particuliers de certains membres de la corporation, ne forcent les vrais amis de Québec à n'en être encore cette fois que pour leurs espérances.

JASONS

Nous disions l'autre jour que les choses tourneraient tôt ou tard au drolatique. Eh! bien, Amis Lecteurs, voilà *l'Observateur*, qui commence à nous égayer un peu. A part les jolies images qu'ils distribuent à ses nombreux lecteurs, il veut bien dans son dernier Numéro, nous faire la gracieuseté de nous prévenir qu'il compte déjà plus de mille abonnés dont sept cents dans Québec. Mordieux! c'est un joli avoir que 1000 abonnés qui paient bien fidèlement sans doute, n'est-ce pas, l'ami Michel?

Il y a pourtant dans tout ceci une chose que nous ne comprenons pas et que nous sommes cependant obligés de croire parce que c'est un citoyen respectable qui nous l'a révélée. On nous assure que *l'Observateur* ne se tire qu'à cinq cents exemplaires au plus. Voilà qui ne se comprend guère! Nous savons cependant que le Citoyen Michel, affilié à la Société du *Fanal Rouge*, a des pouvoirs surnaturels, magiques, et qu'à l'aide de signes cabalistiques et de certaines paroles magiques, il peut multiplier à volonté le nombre d'exemplaires de son journal.

Michel est l'homme le plus magnanime que nous n'ayons jamais rencontré. Avec toute la puissance que lui accorde le système lunaire et le petit *Fanal Rouge*, il pourrait faire courir le loup-garou à tous ses ennemis; mais il ne le fait pas, il se contente de le courir lui-même ordinairement tous les soirs.

L'autre soir, deux respectables citoyens du Faubourg St.-Jean descendaient

en causant la rue d'Aiguillon, lorsque rendu à une certaine distance de la demeure de M. Pierre Gauvreau, ils virent une poche de dimension si petite, qu'on aurait pu sans mentir, l'appeler pochette.

Or cette, pochette sautait, dansait, roulait sur elle-même, et faisait entendre quelques sons mal articulés, mais au milieu desquels on comprenait le mot “ ciment.” Les deux citoyens avancèrent, et l'un d'eux asséna un si vigoureux coup de pied à la pochette qu'il la lança à dix pieds plus loin, mais . . . O Surprise. . . O Miracle. . . au lieu d'une pochette, les deux citoyens aperçurent venant à eux le citoyen Michel: “ Oh! merci, dit-il, de m'avoir délivré, que je suis malheureux! “ tous les soirs je suis obligé de partir tantôt sous les traits de Monsieur le Bonhomme Baby, tantôt métamorphosé en quart de ciment, d'autre fois tout couvert des livrets de la Caisse d'Epargnes, je cours la ville, jusqu'à ce que je trouve quelqu'un, qui me délivre en me faisant sortir du sang au bout du nez. Bon soir, Citoyens, que Dieu vous préserve de mon *Observateur* qui a au moins 1000 abonnés, dont 700 à Québec, et 300 à l'île Madame.” Mais, ami Citoyen, dites-nous donc pourquoi, vous qui retirez \$1,000 par année par les abonnés à votre journal, dites-nous donc pourquoi vous demandiez, il y a un mois, quelques pécules à votre Respectable Papa pour acheter du papier, disant que votre Journal ne pourrait sortir le lendemain sans cela.

Que faites vous de vos dollars, ami Harpagon, vous thésaurisez sans doute, ou bien l'habile artiste, qui vous fait vos caricatures, vous gruge une partie de votre profit.

Un homme qui doit avoir furieusement du trouble c'est M. J. Laroche, l'agent de *l'Observateur*, qui est obligé de porter ce journal à 700 abonnés à Québec. Et cependant on le rencontre souvent, vendant *l'Observateur* et ne s'occupant pas beaucoup des abonnés, qui sont servis, nous croyons, quand il plaît à Dieu. De deux choses, l'une: Ou *l'Observateur* n'a pas 700 abonnés à Québec; ou s'il

les a, les abonnés ne reçoivent pas leurs numéros bien régulièrement. De ces deux hypothèses, nous prendrons la première. C'est celle qui paraît le plus d'accord avec le bon sens. Pour croire que *l'Observateur* a 700 abonnés à Québec, il faudrait que nous verrions ses listes d'abonnement, ou qu'il les publierait dans ses colonnes. Nous avons un peu de l'incrédulité de St. Thomas.

et "Timeo Dors, veau, et des abonnés ferventes."

L'ESPÉRANCE FAIT VIVRE.

Nous avons bien hâte d'être rendu à jeudi prochain pour lire les "événements remarquables du mois de Mars" promis par *l'Observateur*. Nous y verrons sans doute comme à l'ordinaire de jolies et plaisantes choses. Cependant si *l'Observateur* nous parlait un peu de ses rédacteurs dans ces revues, elles seraient encore plus intéressantes, par exemple, pourquoi ne parle-t-il pas des aventures galantes de M. Dors, veau. Nous en connaissons quelque chose, et Maître Fantastique II, d'heureuse mémoire, nous a aussi fait connaître dans le temps quelques équipées de notre ami qui ne sont pas dénuées d'importance.

Que ne nous parle-t-il de l'opium, et de ses effets sur certains individus. Que ne dit-il un mot sur les rateliers, tout cela amuserait incommensurablement votre public, confrère chéri, et ça serait assez pour que le *National* dans sa générosité toute paternelle, vous accordât encore mille abonnés de plus, dont 700 on ne sait où, et 300 nulle part. Histoire de chiffrer seulement.

M. Dors, veau nous promet de plus pour son prochain numéro, de nous "initier aux mystères du cabinet de la pipe" et de nous faire admirer M. Baby portant sur ses épaules le coffre de la Province.

Voilà qui promet furieusement. Faites tirer 2000 exemplaires cette fois, car sans cela vos 700 abonnés de Québec, se verront encore privés de votre journal.

C'est une furieuse grosse tête d'hom-

me, que le Citoyen Louis-Michel Dors, Veau.

GO AHEAD

On a dit quelque part, ces jours derniers, que Son Excellence Sir Francis Edmond Head, le gouverneur actuel des Canadas unis, se prépare, conformément à des ordres supérieurs, à abandonner les rênes du gouvernement. Cette nouvelle a déjà fait le tour de la presse, accompagnée de force commentaires, qui s'accordent tous sur un point, celui de désirer ce départ, que le Bas et le Haut Canada appellent depuis longtemps, de tous leurs vœux. Une ou deux fois déjà cette nouvelle s'est promenée en ce pays et a été accueillie toujours avec enthousiasme, et cependant Sir Head est resté parmi nous comme si lui-même avait fait circuler ces bruits mensongers pour mieux se rire des émotions de ceux qui le détestent. Aussi nous ajoutons peu de foi à celle-ci qui, comme toutes ses devancières, finira par une amère déception. Sir Edmond Head nous a été donné en punition de nos fautes passées, et il nous gouvernera jusqu'à ce que nous soyons assez courageux pour sortir de cet état de torpeur qui nous fait tout supporter sans rien dire. Le jour où nous comprendrons nos destinées, le jour où nous prendrons conseil du passé, alors on apprendra à nous respecter, et tous nos tyrans disparaîtront comme par enchantement. Il ne suffit pas de désirer le départ de notre gouverneur actuel; ce n'est pas assez de se plaindre dans l'ombre, non, il faut agir au grand jour et avec énergie, car Sir Edmond Head aime le Canada d'un amour qu'on ne détruit pas facilement, celui de l'intérêt personnel. Nous comprenons qu'il soit si difficile d'abandonner une Province qui paie si généreusement ses maîtres, et qui est destiné à refaire la fortune de tous les Lords ruinés de l'Angleterre. Il peut se faire que de l'autre côté de l'Océan on entende nos plaintes et que l'on veuille nous délivrer de cet homme, mais il faut bien se persuader qu'il tient autant à rester en Ca-

nada que nous tenons, nous, à le faire partir.

On dit que Sir E. B. Lytton doit être le successeur de Sir Edmund Head, qui, s'il consent à nous abandonner, pourra se flatter de nous avoir fait plaisir une fois dans sa vie. Le caractère de Sir E. B. Lytton nous est parfaitement inconnu; et nous ne pouvons prévoir comment il se comportera, mais qu'on nous délivre de Sir Edmund Head, et le reste nous inquiète peu.

LIBERTÉ CIVILE ET RELIGIEUSE.

On lit ce qui suit dans le *True Witness* du 1er avril: — "Les journaux de Toronto nous donnent un exemple du respect manifesté par les Protestants pour cette liberté qu'ils proclament sans cesse. Il paraît qu'un prédicant protestant, ou *lecteur*, avait fait annoncer une lecture qu'il devait donner le 22 de mars au soir, dans la chapelle Baptiste, rue de la Reine, contre la doctrine de l'immortalité de l'âme, doctrine que professent encore plusieurs sectes protestante. Par suite de cette annonce, une foule protestante réunie aux lieux et à l'heure indiqués, se rua sur la chapelle et chassa le prédicant. C'est ainsi que, chaque fois que leur jugement privé en matières spirituelles est attaqué, les Protestants réclament leur titre de champions de la liberté civile et religieuse. Si ce lecteur eut été un prêtre apostat, vaincu d'impudicité, s'il eût annoncé une lecture contre les erreurs de l'église de Rome, des milliers seraient accourus pour l'entendre; et les jolies filles du conventicle lui auraient prodigué leurs plus doux sourires en l'entendant faire le récit d'histoire obscènes de religieuses et de couvents qui auraient fait rougir même les habituées des mauvais lieux." — J. de Québec.

LE CHEVALIER FALARDEAU.

On lit dans une correspondance écrite de Florence au *Herald* de Montréal.

"Le Canada est dignement représenté ici parmi nos artistes. Le chevalier

Falardeau, né au Cap-Santé, près de Québec, est considéré à Florence comme l'un des artistes qui donnent les plus belles espérances. Personne n'est plus habile que lui comme copiste. Dans cette branche de l'art du peintre, son exécution est d'une fidélité que nul ne peut surpasser."

Cet éloge à notre compatriote Falardeau, doit nécessairement faire monter la tête à nos amis de la race supérieure. C'est une preuve entre autres que la *race inférieure* peut de temps en temps leur faire une petite niche.

Nous pouvons n'être pas aussi subtiles que nos frères de la race supérieure dans l'art des dettes et de la banqueroute, mais nous pouvons leur donner certaines preuves très convaincantes que les Canadiens-Français sont aptes à ce qu'il y a de beau, d'utile et d'honnête.

CORRESPONDANCE.

Mon cher Bourru,

On lit dans le *Journal de Québec* du deux courant que Son Honneur le juge Chabot vient de décider dans la Cour Supérieure que M. John Fitzpatrick n'avait jamais été élu préfet du comté de Québec.

Le masque est tombé et la vérité se fait jour. Ce n'était pas assez que sept citoyens de St.-Sauveur, induits en erreur aient été honteusement entraînés dans des dépenses assez considérables, et qu'ils aient eu l'affront de se voir descendre des sièges que de prétendus amis disaient leur appartenir. Il fallait encore que d'autres citoyens, fussent les dupes de leur prétendue amitié, il fallait faire croire à cinq maires du comté que c'était à eux qu'appartenait le droit d'élire le préfet du comté de Québec.

Mais les voilà bien mystifiés aujourd'hui, puisque la Cour vient de décider que leur préfet doit passer par le même chemin que les soi-disant conseillers de St.-Sauveur.

Voilà, mon cher Bourru l'œuvre de deux citoyens de notre localité, ce sont les mêmes hommes qui à force d'intrigues, demensonge et de calomnie, ont

fait tomber le règlement fait par le conseil municipal de St.-Sauveur demandant un emprunt sur les fonds municipaux. Ces hommes sont deux *juges de paix* de notre localité.

Un citoyen de St.-Sauveur.

AFFAIRE DE ST.-JÉRÔME.

Abraham Hamelin est trouvé coupable de voies de fait avec intention de meurtre, et condamné au pénitencier pour la vie.

Dans son résumé qui fut très-fort, M. le juge Aylwin, dit au prisonnier qu'il méritait l'échafaud, et ajouta que les personnes de St. Jérôme qui seraient à l'avenir trouvées coupables d'infractions aux lois, seraient punies avec la plus grande sévérité. *Le Pays.*

TRIPLE EXÉCUTION.

Le *Picayune* de la Nouvelle-Orléans, du 18 courant, contient le récit suivant d'une triple exécution qui a eu lieu en cette ville :

"Ce matin, Henrich Haas, Joseph Lindsay et Peter Smith, convaincus de meurtre, ont expié leur crime par la corde. De bonne heure, une foule considérable assiégeait les portes de la prison, essayant ardemment d'obtenir admission au terrible spectacle. Cependant, cette curiosité fébrile ne fut pas satisfaite, et personne du dehors ne fut admis à l'intérieur.

"Les trois condamnés parurent peu après 10 heures, accompagnés par le Rév. Père Dufau, son assistant et les employés de la prison. Ils étaient vêtus de blanc, en pantalons et chemises, la tête couverte d'un bonnet également blanc, et les mains liées derrière le dos. Chacun d'eux portait un crucifix suspendu sur la poitrine. Leur attitude était calme, et même presque souriante. Lorsqu'ils eurent pris place sur le banc fatal, l'exécuteur, qui était un nègre, portant un domino et un masque, leur ajusta la corde autour du cou, et passa dans une sorte de cellule en arrière."

Suit un compte-rendu du discours que chacun de ces malheureux a cru devoir

prononcer avant de mourir. Tous trois ont confessé leurs crimes, reconnu la justice de la sentence, et exprimé une pleine confiance dans la miséricorde de Dieu. Haas, qui a pris la parole le dernier, a fini son allocution par un hymne qu'il s'est mis à entonner avec une sorte d'enthousiasme, et auquel ses deux compagnons se sont joints en trio. Après quoi le père Dufau leur donna la bénédiction, et les embrassa tous trois pour la dernière fois.

"Lindsay et Smith, ajoute le *Picayune*, sont morts instantanément; le cou brisé, et un léger frémissement fut tout ce qui marqua leur passage de vie au trépas; mais le pauvre Haas souffrit plus longtemps. Le nœud n'ayant pas été bien ajusté, l'asphyxie eut lieu lentement. Ses jambes s'agitèrent convulsivement, tout son corps se débattit, et le sang se précipita si violemment à la tête qu'il jaillit par les oreilles."

ANECDOTES.

—"Ce gigot est *incuit*, disait à son hôte un homme qui faisait le beau parleur.—Monsieur, répondit l'hôte, c'est par l'*insoin* de la cuisinière."

—Deux personnes avaient une discussion grammaticale. L'une prétendait dire; *Versez-moi à boire*; l'autre; *Donnez-moi à boire*. Qu'en pensez-vous, disaient-elles à un académicien? jugez-nous.—Vous avez tort toutes les deux, reprit l'académicien, car vous devriez dire: *Menez-nous boire*."

—Madame de Sévigné s'informant de la santé du grammairien Ménage, il lui dit: "Madame, je suis enrhumé.—Je la suis aussi, répondit-elle.—Il me semble madame, reprit Ménage, que, selon les règles de notre langue, il faudrait dire: *Je le suis*.—Vous direz comme il vous plaira, ajouta-t-elle, mais, pour moi, je croirais avoir de la barbe si je disais autrement."

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamoutagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *fran-ches* de port, et comme suit: [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]